Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

69-2026
Nomenclature : 7.10

Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260827-69_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
20 août 2026

Date d'affichage
28 août 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 27 août, à 18h30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. David VEILLAUX, Maire

Étaient présents : MM Veillaux, Gillet, Morin, Havard, Blot, Viscart, Le Cuff, Guegan, Pericot, Trovalet, Charrieau, Minaud, Cervi, Guérin-Leconte, Serra, Aubault, Boutheloup

Étaient absents excusés : MM. Foliard, Orain

Procurations de Mme Foliard à Mme Gillet, de Mme Orain à Mme Guérin-Leconte

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Formant la majorité des membres en exercice

Mme Guérin-Leconte a été élu secrétaire de séance

69-2026 AUTORISATION D'ABANDON DE CRÉANCE AU PROFIT DU RESTAURANT

M. le Maire lit au Conseil Municipal un courrier de M. CHESNAY, gérant de la SARL LA FERME DES SAVEURS daté du 14 août 2026. Celui-ci sollicite l'annulation des loyers impayés dus à la Commune dans le cadre de la location du restaurant situé 15 Place de l'Église à Gosné (bail commercial en date du 25 février 2025).
Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande renonciation aux loyers dus par LA FERME DES SAVEURS pour un montant total de 3 348 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :
1 voix pour l'abandon de créance
15 voix contre l'abandon de créance
3 abstentions

- **DÉCIDE** de refuser l'abandon de la dette de 3 348 € imputable à LA FERME DES SAVEURS dans le cadre de la location du restaurant situé 15 place de l'Église.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
David VEILLAUX

